

# LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE ET UNIMEV RENFORCENT LEUR COLLABORATION



Publié le 08/09/2017

La CCI Paris Ile-de-France et UNIMEV renforcent leur collaboration en faveur de la filière stratégique des congrès, salons et événements

**Didier Kling, Président de la CCI de région Paris Ile-de-France, et Frédéric Jouët, Président de l'Union Française des Métiers de l'Événement (UNIMEV), ont signé le 7 septembre 2017, une convention de partenariat pour amplifier leur action commune dans les domaines des études, de l'observation économique, de la promotion et de la défense des intérêts de la filière des rencontres et événements d'affaires.**

L'objet de cette convention est de renforcer et d'enrichir leur collaboration sur toutes les actions liées à la valorisation et au développement de la filière sur le territoire de l'Île-de-France, au niveau national et à l'international. Elle traduit l'ambition des deux partenaires de représenter les intérêts de la filière Événement, de la promouvoir notamment auprès des pouvoirs publics, et de contribuer à la création d'un environnement économique, juridique, urbain et social propice à son expansion.

S'appuyant sur leur expertise et leur savoir-faire respectifs, les deux organisations s'engagent, par ailleurs, à travailler de manière étroite sur l'exploitation et le développement de leur base de données commune sur les foires et salons, la mise en place d'un dispositif d'observation économique commun et la valorisation de l'excellence des métiers de l'événement auprès des publics étudiants.

Par sa mission consultative et ses prises de position dans la défense des intérêts des entreprises de ce secteur ainsi que son expertise d'opérateur dans le secteur des congrès et salons, notamment au travers de ses filiales Viparis et

Comexposium, la CCI Paris Ile-de-France contribue à renforcer cette filière de premier plan, et par là même, l'attractivité de la destination Paris Île-de-France

De son côté, l'Union Française des Métiers de l'Événement a pour mission principale de défendre et promouvoir la filière et d'oeuvrer à la professionnalisation toujours plus grande des entreprises qui la composent.

[Télécharger le communiqué de presse.](#)